CERTIFICAT

Document justificatif à fournir à	l'opérateur conforr n°83	nément à l'article 29, paragraphe 1 du r <mark>èglement (CE)</mark> 34/2007
1-Document justificatif n° AB.P1112.2017.A		
2-Nom et adresse de l'opérateur :		3- Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle :
SCEA LE JARDIN DE QUENTIN SOURNAC Aurore 60 rue Joachim du Bellay 33290 BLANQUEFORT Activité principale : Producteur		AGROCERT 6, rue Georges BIZET 47200 MARMANDE FR - BIO 07 Accrédité par le Cofrac sous le n°: 5-0072
 4- Catégories de produits Produits végétaux non transformés 		Définis comme :
Maraîchage: asperges, aubergine, betterave, carotte jaune, céleri rave, chicorée frisée et scarole, choux (brocoli, cabus, de bruxelles, fleur, frisé, milan, rave, rouge), concombre, courge, courgette, épinard, fenouil, fève, haricot à rame, haricot nain, laitue, mâche, navet, oignon, persil, piment-poivron, plantes aromatiques, poireau, poirèe, potimarron, potiron, radis rose, roquette, rutabaga, tomate, topinambour		Issus d'agriculture biologique
Aillet, carotte orange, pomme de terre, radis noir		Non biologique
5- Période de validit <mark>é :</mark> du : 14/03/2017 au : 30/06/20 18		7 - Date de dernier contrôle 14/03/2017
8- Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 et conformément au programme de certification en vigueur tel que défini par la circulaire afférente à l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les puignesses établies que règlements précités.		

exigences établies aux règlements précités.

Fait à :

Marmande

03/10/17

Nom:

Ariel Harreau

Signature:

Le présent document est la propriété de l'organisme certificateur Agrocert, et doit être restitué sur simple demande. Seul l'original signé de ce certificat est valable.

